

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 876

4 mai 2006

### SOMMAIRE

Acronic Holdings S.A., Luxembourg	42044	IGNI, Sicav, Luxembourg	42030
Alpha International, S.à r.l., Luxembourg	42037	Immobiliare Ortana, S.à r.l., Luxembourg	42046
Altice Two S.A., Luxembourg	42038	Immobiliare Ortana, S.à r.l., Luxembourg	42046
Altice Two S.A., Luxembourg	42041	International Motors S.A.	42006
Amberley S.A., Luxembourg	42030	International Water (Tunari), S.à r.l., Luxembourg	42026
Amberley S.A., Luxembourg	42030	Investments Novapol S.A., Luxembourg	42047
Amberley S.A., Luxembourg	42030	Investments Novapol S.A., Luxembourg	42047
Amberley S.A., Luxembourg	42043	Islands Charter S.A., Luxembourg	42005
Andromède Marine S.A., Luxembourg	42042	Islands Charter S.A., Luxembourg	42005
Aquatel River Cruise Line S.A., Luxembourg	42026	Islands Charter S.A., Luxembourg	42005
AYM S.A., Luxembourg	42032	Jabe Holding S.A., Luxembourg	42048
Box Delivery S.A., Luxembourg	42044	Jabe Holding S.A., Luxembourg	42048
Calmel Holdings S.A., Luxembourg	42043	Jabe Holding S.A., Luxembourg	42048
Camaro S.A., Contern	42029	Jabe Holding S.A., Luxembourg	42048
Cargo Consulting S.A., Luxembourg	42003	Jabe Holding S.A., Luxembourg	42048
Chanfana S.A., Luxembourg	42041	John Deere Finance S.A., Luxembourg	42028
Churchview Properties S.A., Luxembourg	42043	KBC Renta, Sicav, Luxembourg	42043
Cimob Holding S.A.	42006	Kultour, S.à r.l., Luxembourg	42003
Compass Investment Company V, S.à r.l., Luxembourg	42007	Lagros Holding S.A.	42003
Crèche Pikasso, S.à r.l., Luxembourg	42005	Largo Invest S.A.H., Luxembourg	42019
DD Publishing S.A., Luxembourg	42047	LBREM Europe, S.à r.l., Senningerberg	42044
Elvira S.A., Luxembourg	42045	Leknica Investments Holding S.A., Luxembourg	42028
Elvira S.A., Luxembourg	42045	Leuchtturm Finance S.A., Luxembourg	42004
EMC Group, S.à r.l., Luxembourg	42005	Leuchtturm Finance S.A., Luxembourg	42004
EPP Bezons (Lux), S.à r.l., Luxembourg	42046	Leuchtturm Finance S.A., Luxembourg	42004
EPP Charonne (Lux), S.à r.l., Luxembourg	42042	Lexano Holding, S.à r.l., Luxembourg	42003
EPP Evry Copernic (Lux), S.à r.l., Luxembourg	42045	Ligna Con S.A., Luxembourg	42027
EPP Nanterre (Lux), S.à r.l., Luxembourg	42045	Ligna Con S.A., Luxembourg	42027
EPP Suresnes (Lux), S.à r.l., Luxembourg	42046	Lux Elec Dudelange S.A., Dudelange	42021
European Arabian Consultancy Holdings S.A.	42006	LVR International S.A., Dudelange	42003
F & C Portfolios Fund, Sicav, Luxembourg	42015	Mafla S.A., Luxembourg	42041
Fibelfin S.A., Luxembourg	42029	Mafla S.A., Luxembourg	42042
Freeport S.A., Remich	42025	Marul Holding S.A., Luxembourg	42006
Gautier, S.à r.l., Luxembourg	42018	Medulux S.A., Remich	42022
Gifina S.A., Luxembourg	42002	MGR Holding International S.A., Luxembourg	42031
Globfin S.A., Luxembourg	42026	Middle Sea Shipping S.A., Luxembourg	42024
Globfin S.A., Luxembourg	42026	MPIFS S.A., Luxembourg	42027
Het Beste Brood Holding S.A., Luxembourg	42028	MW Maritime Charters S.A., Luxembourg	42045
Het Beste Brood Holding S.A., Luxembourg	42028	N.I.L. Holding S.A., Luxembourg	42021
		N.I.L. Holding S.A., Luxembourg	42021

<b>N.I.L. Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42021</b>	<b>Tache Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42002</b>
<b>Nartal S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42044</b>	<b>Tache Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42002</b>
<b>Oscar Futures S.A.</b> .....	<b>42006</b>	<b>TB Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42047</b>
<b>P.I.R. - Projets Industriels de Roumanie S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42037</b>	<b>Transmat, S.à r.l.</b> .....	<b>42006</b>
<b>Papas S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42016</b>	<b>Transnationale S.A., Dudelange.</b> .....	<b>42005</b>
<b>Pharaoh S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42046</b>	<b>Trianon Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42004</b>
<b>Pitch Participations S.A., Luxembourg.</b> .....	<b>42018</b>	<b>Trianon Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42004</b>
<b>Pitch Participations S.A., Luxembourg.</b> .....	<b>42018</b>	<b>Vantico International, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>42031</b>
<b>Pitch Participations S.A., Luxembourg.</b> .....	<b>42018</b>	<b>Varius, Sicav, Luxembourg.</b> .....	<b>42029</b>
<b>Privat/Degroof Sicav, Luxembourg.</b> .....	<b>42031</b>	<b>Veria Financière S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42047</b>
<b>Seawall International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>42027</b>	<b>Vymer S.A., Luxembourg.</b> .....	<b>42002</b>
<b>SLIVAM (Société Luxembourgeoise d'Investissements en Valeurs Mobilières) S.A., Luxembourg</b>	<b>42027</b>	<b>World HA S.A., Dudelange</b> .....	<b>42003</b>

**GIFINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 53.178.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

GIFINA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

(014478/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**VYMER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.166.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014490/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**TACHE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 87.621.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(014678//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**TACHE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 87.621.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BM02060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

(014681//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**CARGO CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 67.758.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014168/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LEXANO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 84.656.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Signature.

(014171/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**KULTOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 59.306.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signatures

(014327/4185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LVR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 102.089.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 9 février 2006.

Signature.

(014328//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**WORLD HA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 93.933.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 9 janvier 2006.

Signature.

(014334//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LAGROS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 79.751.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014404/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LEUCHTTURM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 61.634.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014183/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LEUCHTTURM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 61.634.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014185/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LEUCHTTURM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 61.634.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014187/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**TRIANON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 42.883.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014191/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**TRIANON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 42.883.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2006.

Signature.

(014194/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**TRIANON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 42.883.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014198/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**TRANSNATIONALE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 102.220.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 9 février 2006.

Signature.

(014350//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**EMC GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 86.600.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014351/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**CRECHE PIKASSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1940 Luxembourg, 444, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 96.011.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014358//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**ISLANDS CHARTER S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.324.

La rectification du bilan au 31 décembre 2003, enregistrée à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01747, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014375/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**ISLANDS CHARTER S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.324.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014384/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**ISLANDS CHARTER S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.324.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014390/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**INTERNATIONAL MOTORS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 55.084.

**OSCAR FUTURES S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 62.123.

**CIMOB HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 37.160.

**TRANSMAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 20.823.

**EUROPEAN ARABIAN CONSULTANCY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 18.969.

*Liquidations Judiciaires*

Par cinq jugements du 7 juillet 2005, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe section, siégeant en matière commerciale a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- INTERNATIONAL MOTORS S.A., ayant eu son siège social à Luxembourg, 32, rue Philippe II.
- OSCAR FUTURES S.A., ayant eu son siège social à Luxembourg, 4, avenue Pescatore
- CIMOB HOLDING S.A., ayant eu son siège social à Luxembourg, 23, rue Beaumont
- TRANSMAT, S.à r.l., ayant eu son siège social à Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem
- EUROPEAN ARABIAN CONSULTANCY HOLDINGS S.A. ayant eu son siège social à Luxembourg, 15, rue Aldringen.

Ces mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Elisabeth CAPESIUS 1<sup>er</sup> juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Pierre Feltgen, Avocat à la Cour demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de déposer leurs déclarations de créance au greffe du tribunal d'arrondissement avant le 3 août 2005

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> P. Feltgen

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02945. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02950. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02953. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02959. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038497//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2006.

**MARUL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 50.702.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 janvier 2006*

La société à responsabilité COMMISERV, S.à r.l., R.C.S. B 50.702, avec siège à L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006 (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., démissionnaire).

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour MARUL HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014551/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 104.027.

**RECTIFICATIF**

Suite à une erreur de transmission de fichier, il s'avère que l'acte de constitution de la société COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l., tel qu'il a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 18 novembre 2004 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 68 du 25 janvier 2005, ne correspond pas à l'acte de constitution de ladite société, tel que signé par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, en date du 25 octobre 2004 et enregistré à Luxembourg A.C., le 29 octobre 2004, sous volume 22CS, folio 43, case 2.

Le second dépôt effectué auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg correspond à la version exacte de l'acte de constitution de la Société reçu par M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, en date du 25 octobre 2004.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

**STATUTES**

In the year two thousand four, the twenty-fifth day of October, before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), there appeared COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

hereby represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a substituted power of attorney given in Luxembourg on 25 October 2004.

The said power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office**

**Art. 1. Name and Duration**

There exists a société à responsabilité limitée (private limited liability company) under Luxembourg law by the name of COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l. (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 2. Corporate object**

The Company may:

- carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

- establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship;

- take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

- borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

**Art. 3. Registered office**

The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of Shareholder, or in case of plurality of shareholders, of its shareholders. The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

**Chapter II.- Corporate capital**

**Art. 4. Capital**

The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

**Art. 5. Profit sharing**

Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 6. Transfer of shares**

If the Company has only one shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders. If the Company has a plurality of shareholders, the transfer of shares *inter vivos* to third parties must be authorized by a

resolution of the shareholders in a general meeting who hold at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be approved by the shareholders who hold three-quarters of the rights belonging to the survivors.

#### **Art. 7. Redemption of shares**

The Company shall have power to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares in its own share capital must be approved by a resolution of the shareholders in a general meeting and on the terms and conditions to be decided upon by such resolution. The quorum and majority requirements applicable to amendment of the Articles shall apply.

### **Chapter III.- Management**

#### **Art. 8. Management, Board of Managers**

8.1. The Company is administered by one or more managers, appointed by the General Meeting of Shareholders. The Shareholders shall approve the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers. Where there is more than one manager, they shall constitute a Board of Managers appointed by the General Meeting of Shareholders. The manager(s) need not be (a) shareholder(s). The General Meeting of Shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

8.2. The first Chairman may, if so determined, be appointed by a General Meeting of Shareholders.

The Board of Managers may appoint from among its members a successor Chairman.

The Chairman, if one is appointed, will preside at all meetings of shareholders and of the Board of Managers. In his absence, the General Meeting of Shareholders or, as the case may be, the Board of Managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.3. Meetings of the Board of Managers shall be convened by the Chairman or by any other two members of the Board.

The managers will be given prior notice of each meeting of the Board of Managers. Except in cases of urgency which will be described in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least two days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given to all those entitled to attend.

The meetings of the Board of Managers may be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented or have given their consent to the holding of the meeting.

The meetings of the Board of Managers shall normally be held in the city of Luxembourg.

The notice of the meeting shall specify the place (if other than city of Luxembourg), the day and the hour of the meeting of the Board of Managers. The requirement to give notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

8.4. Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues at a meeting of the Board of Managers.

8.5. A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, provided that no manager may participate telephonically from the United Kingdom at such meetings. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

8.6. The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented, provided that UK resident individuals may not constitute a majority of the managers present at the meeting.

8.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

8.8. In dealing with third parties, the manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers, shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve acts and operations consistent with the Company's objects provided the terms of this Article 8 are complied with.

8.9. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the scope of the competence of the manager, or where there is more than one manager, of the Board of Managers. Where there is one manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, where there is more than one manager, by the sole signature of any member of the Board of Managers. The shareholders may appoint from among the members of the Board of Managers one or several general managers who may be granted the powers to bind the Company by their respective sole signature, provided they act within the powers vested in the Board of Managers.

8.10. The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers may delegate his/their powers for specific tasks to one or more agents.

The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The Board of Managers may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.



8.11. The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by the Secretary or any manager. Any proxies document appointing will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the Secretary.

8.12. The exclusive and effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall be carried out in or from Luxembourg.

8.13. For so long as COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P. (the COMPASS FUND) holds any shares in the Company, the Compass Fund shall have the right to designate for appointment at least one manager.

#### **Art. 9. Liability of managers**

The manager or the managers (as the case may be) shall not assume, by reason of his/their position, personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as any such commitment is made in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **Chapter IV.- Secretary**

#### **Art. 10. Appointment of a secretary**

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the shareholder(s) of the Company (the Secretary).

The Secretary, who need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s) and their transactions, and he shall perform like duties for all committees of the Board of Managers (if any) when required. He may delegate his powers to one or several persons, however, he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

### **Chapter V.- General meetings of shareholders**

#### **Art. 11. Annual General Meetings of Shareholders**

The annual General Meeting of Shareholders shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting.

#### **Art. 12. Shareholders' voting rights**

Each shareholder may participate in General Meeting of Shareholders irrespective of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him and to cast votes on his behalf at shareholders' meetings.

#### **Art. 13. Quorum - Majority**

Resolutions at shareholders' meetings may be validly passed by a majority of shareholders owning more than half of the Company's share capital.

Resolutions to amend the Articles, to dissolve or liquidate the Company may only be validly passed by a majority of shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a General Meeting of Shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent a copy of the resolution(s) to be passed, and may vote in writing by letter, telefax or telex.

For so long as the Compass Fund holds any shares in the Company, the Company shall:

(a) provide the Compass Fund or its designated representative with:

(i) the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the Compass Fund shall reasonably request;

(ii) as soon as available and in any event within 45 days after the end of each of the first three quarters of each fiscal year of the Company, consolidated balance sheets of the Company and its subsidiaries as of the end of such period, and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the period then ended prepared in conformity with generally accepted accounting principles in the United States applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, and subject to the absence of footnotes and to year-end adjustments;

(iii) as soon as available and in any event within 120 days after the end of each fiscal year of the Company, a consolidated balance sheet of the Company and its subsidiaries as of the end of such year, and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the year then ended prepared in conformity with generally accepted accounting principles in the United States applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, together with an auditor's report thereon of a firm of established national reputation;

(iv) to the extent the Company is required by law or pursuant to the terms of any outstanding indebtedness of the Company to prepare such reports, any annual reports, quarterly reports and other periodic reports pursuant to Section 13 or 15 (d) of the U.S. Securities Exchange Act of 1934, as amended, actually prepared by the Company as soon as available; and

(v) copies of all materials provided to the Company's Board of Managers.

(b) make appropriate officers and/or Board of Managers of the Company available periodically and at such times as reasonably requested by the Compass Fund for consultation with the Compass Fund or its designated representative with respect to matters relating to the business and affairs of the Company and its subsidiaries, including, without limi-

tation, significant changes in management personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programs, the purchasing or selling of important trademarks, licenses or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

(c) to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), inform the Compass Fund or its designated representative in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the articles of association of the Company, and to provide the Compass Fund or its designated representative with the right to consult with the Company with respect to such actions; and

(d) provide the Compass Fund or its designated representative with such other rights of consultation which Compass Fund's counsel may determine to be reasonably necessary under applicable legal authorities promulgated after the date hereof to qualify its investment in the Company as a «venture capital investment» for purposes of the United States Department of Labor Regulation published at 29 C.F.R. Section 2510.3-101(d)(3)(i) (the Plan Asset Regulation).

The Company will consider, in good faith, the recommendations of the Compass Fund or its designated representative in connection with the matters on which it is consulted as described above, recognizing that the ultimate discretion with respect to all such matters shall be retained by the Company.

In the event the Compass Fund transfers all or any portion of its investment in the Company to an affiliated entity (or to a direct or indirect wholly-owned conduit subsidiary of any such affiliated entity) that is intended to qualify as a venture capital operating company under the Plan Asset Regulation, such affiliated entity shall be afforded the same rights with respect to the Company afforded to the Compass Fund hereunder and shall be treated, for such purposes, as a third party beneficiary hereunder.

In the event that the Company ceases to qualify as an «operating company» (as defined in the first sentence of 29 C.F.R. Section 2510.3-101(c)), then the Company and each shareholder will cooperate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment (or at least 51% of the investment valued at cost) of each shareholder that qualifies as a «venture capital operating company» (as defined in the Plan Asset Regulations) shall continue to qualify as a «venture capital investment» (as defined in the Plan Asset Regulations).

#### **Chapter VI.- Financial year - Financial statement - Profit sharing**

##### **Art. 14. Financial year**

The Company's accounting year begins on 1<sup>st</sup> January and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

##### **Art. 15. Financial statements**

Each year the accounting records of the Company shall be closed and the manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall arrange for the preparation of a balance sheet and profit and loss accounts.

##### **Art. 16. Inspection of documents**

Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

##### **Art. 17. Appropriation of profits - Reserves**

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be set aside each year for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The General Meeting of Shareholders shall, subject to applicable law, have power to authorise the payment of interim dividends.

#### **Chapter VII.- Dissolution - Liquidation**

##### **Art. 18. Dissolution**

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of anyone of the shareholder(s) will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must approve, in accordance with paragraph 2 of Article 13 of these Articles, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

##### **Art. 19. Liquidation**

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

#### **Chapter VIII.- Audit**

##### **Art. 20. Statutory auditor - External auditor**

In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

#### **Chapter IX.- Governing law**

##### **Art. 21. Reference to Legal Provisions**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

##### *Subscription and payment*

The appearing party hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the total share capital.

All these shares have been fully paid up by a payment in cash, so that the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Transitory provisions*

By way of derogation of article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the present deed to 31 December 2004.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,500.

*Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder has adopted the following resolutions:

1. Determination of the number of managers at four constituting therefore a Board of Managers;
2. Appointment of the following four managers for an unlimited period:
  - a) Mr John Clark, partner in private equity company, with business address at 4, Grosvenor Place, London SW1X 7HJ, England;
  - b) Mr Gérard Becquer, chartered accountant, with business address at 5, rue Guillaume Kroll in L-1025 Luxembourg;
  - c) Mr Jan Prising, director of companies, with business address at Muhlegasse 12A, CH-6340 Baar, Switzerland; and
  - d) Mr Marc Feider, attorney-at-law, with business address at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is established at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P., un partnership avec responsabilité limitée organisé sous le droit du Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir de substitution donné à Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Ledit pouvoir de substitution, après signature ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit.

**Chapitre I<sup>er</sup>. - Nom - Durée - Objet - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom et Durée**

Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 2. Objet**

La Société peut:

- accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;
- créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder des aides financières sous la forme de prêts, avances, garanties ou autres, aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et au groupe de sociétés et à toute autre entreprise avec laquelle la Société a des relations d'affaires;
- prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social;
- emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

**Art. 3. Siège social**

Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par les associés.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales (sous forme d'établissements permanents ou non) dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

## Chapitre II.- Capital social

### Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune.

### Art. 5. Partage des bénéfices

Chaque part sociale donne droit à son titulaire à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

### Art. 6. Cession des parts sociales

Si la Société a un seul associé, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

Si la Société a une pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles inter vivos à des tiers non-associés que dans le respect de l'approbation préalable des associés en Assemblée Générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

### Art. 7. Rachat des parts sociales

La Société pourra racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une Assemblée Générale des Associés statuant dans le respect des conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts.

## Chapitre III.- Gérance, Représentation

### Art. 8. Gestion - Conseil de Gérance

8.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérant(s) nommés par l'Assemblée Générale des Associés. Les Associés décident de la rémunération et des modalités de désignation de chacun des gérants. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci doivent constituer un Conseil de Gérance nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'Assemblée Générale des Associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des gérants.

8.2. Le premier Président pourra, s'il en est décidé ainsi, être désigné par l'Assemblée Générale des Associés.

Le Conseil de Gérance peut nommer le successeur du Président parmi ses membres.

Le Président, s'il est nommé, présidera toutes assemblées d'associés et toutes réunions du Conseil de Gérance. En son absence, l'Assemblée Générale des Associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

8.3. Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par le Président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil.

Les gérants recevront une convocation préalable pour chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront décrits dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, la convocation écrite devra attribuer, à ceux autorisés à participer, un délai d'au moins deux jours avant la réunion du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être valablement tenues sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés ou ont donné leur consentement à la tenue de la réunion.

Les réunions du Conseil de Gérance seront normalement tenues dans la ville de Luxembourg.

La convocation indique le lieu (si autre que la ville de Luxembourg), le jour et l'heure de la réunion du Conseil de Gérance. Il peut être renoncé à l'obligation d'envoyer une convocation de l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie, télex ou fax. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

8.4. Chaque gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, télécopie, télex ou fax un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance.

8.5. Un gérant peut participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement, étant entendu qu'aucun gérant ne puisse participer à ces réunions par téléphone depuis le Royaume-Uni. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.6. Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, étant entendu que des individus résidant au Royaume-Uni ne puissent constituer une majorité des gérants présents à la réunion.

8.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou fax. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.8. Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société, sous réserve du respect des dispositions du présent article 8.

8.9. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance. En cas de gérant unique, La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature unique du gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique de tout membre du Conseil de Gérance. Les Associés peuvent élire parmi les membres du Conseil de Gérance un ou plusieurs gérants délégués qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature, pourvu qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de Gérance.

8.10. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches particulières à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, déterminera les responsabilités du/des mandataires(s) et sa/leur rémunération (s'il en existe une), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

Le Conseil de Gérance peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs désigner des mandataires spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels mandataires à tout moment.

8.11. Les délibérations du Conseil de Gérance sont relatées dans des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou par le Secrétaire ou par n'importe quel gérant. Toutes procurations y resteront annexées au procès-verbal respectif.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire.

8.12. La Société sera gérée exclusivement et effectivement à partir de Luxembourg. Tous les actes de gestion seront posés à ou à partir de Luxembourg.

8.13. Aussi longtemps que COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P. (le Fond Compass) détient des parts sociales dans la Société, le Fond Compass a le droit de désigner pour nomination au moins un gérant.

#### **Art. 9. Responsabilité des gérants**

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

### **Chapitre IV.- Secrétaire**

#### **Art. 10. Nomination d'un secrétaire**

Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés en cas de pluralité d'associés) de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et de l'associé unique (respectivement de l'assemblée des associés) et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés) et de toutes leurs transactions. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance (s'il y en a). Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

### **Chapitre V.- Assemblée générale des associés**

#### **Art. 11. Assemblées Générales Annuelles des Associés**

L'Assemblée Générale Annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée.

#### **Art. 12. Droit de vote des associés**

Chaque associé peut prendre part aux Assemblées Générales des Associés indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être un associé pour le représenter et pour voter en son nom aux assemblées des associés.

#### **Art. 13. Quorum - Majorité**

Les résolutions aux assemblées des associés sont valablement prises par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les résolutions modifiant les Statuts et celles pour dissoudre ou liquider la Société ne seront valablement prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une Assemblée Générale des Associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, la/les résolutions à prendre devra/devront être envoyée(s) à chaque associé, et chaque associé pourra voter par écrit par lettre, télécopie ou télex.

Aussi longtemps que le Fond Compass détient des parts sociales dans la Société, la Société devra:

(a) fournir au Fond Compass ou un des ses représentants désignés:

(i) le droit de visiter et d'inspecter tous bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et d'inspecter et copier les livres et dossiers de la Société et de ses filiales, lorsque le Fond Compass en fait raisonnablement la demande;

(ii) dès leur disponibilité et en toute circonstance endéans 45 jours suivant la fin de chaque trois premiers trimestres de l'année fiscale de la Société, les comptes consolidés de la Société et de ses filiales arrêtés à la fin de cette période, et les comptes de profits et des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour la période ainsi écoulée

établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis appliqués de manière consistante, sauf disposition contraire et sous réserves des notes de bas de page et des ajustements de fin d'année;

(iii) dès leur disponibilité et en toute circonstance endéans 120 jours suivant la fin de chaque année fiscale de la Société, les comptes consolidés de la Société et de ses filiales arrêtés à la fin de cette année, et les comptes de profits et des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour l'année ainsi écoulée établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis d'Amérique appliqués de manière consistante, sauf disposition contraire, ensemble avec un rapport d'audit y relatif d'une entreprise réputée au niveau national;

(iv) dans la mesure où la loi l'exige ou conformément aux termes de tout endettement restant dû de la Société, préparer des rapports, rapports annuels, rapports trimestriels et tout autre rapport périodique conformément au Chapitre 13 ou 15 (d) de l'US Securities Exchange Act of 1934, tel que modifié, établis par la Société dès que possible; et

(v) des copies de tous les documents fournis au Conseil de Gérance de la Société.

(b) rendre disponible les officiers et/ou le Conseil de Gérance de la Société de manière périodique et lorsque le Fond Compass en fait raisonnablement la demande pour consultation avec le Fond Compass ou son représentant désigné concernant les matières relatives aux affaires de la Société et de ses filiales, y compris, sans limitation, les changements significatifs au sein du personnel de gestion et de la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou des nouvelles lignes directives des affaires, les acquisitions ou dispositions importantes d'usines et équipements, les recherches significatives et les programmes de développement, les achats et ventes de marques de commerce importantes, licences ou concessions ou la mise en oeuvre ou transaction envisagées de procédure contentieuses;

(c) dans la mesure où cela reste consistant avec la loi, (et en ce qui concerne des événements qui requièrent une divulgation publique, seulement après leur divulgation publique par la Société par le biais de l'enregistrement adéquat de sûretés ou autrement) informer le Fond Compass ou son représentant désigné au préalable concernant toute opération commerciale significative, y compris, sans limitations, les dividendes extraordinaires, les fusions, les acquisitions et dispositions d'actifs, l'émission de montants significatifs de dette ou d'actions et les modifications matérielles aux statuts de la Société, et fournir au Fond Compass ou à son représentant désigné le droit de consulter avec la Société ces opérations;

(d) fournir au Fond Compass ou à son représentant désigné d'autres droits de consultations que le conseil du Fond Compass considérera raisonnablement nécessaire d'après les autorités légales applicables promulguées après la date du présent acte afin de qualifier son investissement dans la Société en tant que «venture capital investment pour les besoins du «United States Department of Labor Regulation published at 29 C.F.R.» Chapitre 2510.3-101 (d) (3) (i) (la Plan Asset Regulation);

La Société prendra en considération, de bonne foi, les recommandations du Fond Compass ou de son représentant désigné en relation avec les matières pour lesquelles il est consulté tel que décrit ci-dessus, étant entendu que la décision discrétionnaire ultime en relation avec ces matières appartiendra à la Société.

Dans l'hypothèse où le Fond Compass transférerait tout ou partie de son investissement dans la Société à une entité affiliée (ou à une filiale directe ou indirecte d'une pareille entité affiliée) qui est censée être qualifiée de venture capital operating company selon la Plan Asset Regulation, cette entité affiliée se verra accorder les mêmes droits en ce qui concerne la Société que ceux accordés au Fond Compass et sera traitée à cet égard comme un tiers bénéficiaire.

Dans l'hypothèse où la Société cesserait d'être qualifiée de «operating company» (tel que défini dans la première phrase du 29 C.F.R. Chapitre 2510.3-101(c), la Société et chaque associé coopérera de bonne foi afin de prendre toute mesure raisonnablement nécessaire afin de permettre à l'investissement (ou au moins 51% de l'investissement évalué à sa valeur d'acquisition) de chaque associé qualifié comme «venture capital operating company» (tel que défini dans la Plan Asset Regulation) de continuer à être qualifié de «venture capital investissement» (tel que défini dans la Plan Asset Regulation).

## Chapitre VI.- Année sociale, Bilan, Répartition

### Art. 14. Année sociale

L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### Art. 15. Comptes sociaux

Chaque année, les livres comptables de la Société sont clos et le Conseil de Gérance fera en sorte que le bilan et le compte de pertes et profits soient établis.

### Art. 16. Inspection des documents

Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

### Art. 17. Distribution des bénéfiques - Réserves

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfiques nets de la Société est affecté chaque année à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué à l'associé unique (ou aux associés) en proportion des parts qu'il(s) détient (détiennent) dans la Société. L'Assemblée Générale des Associés a, sous réserve de la loi applicable, le pouvoir d'autoriser le paiement d'un ou plusieurs dividendes intérimaires.

## Chapitre VII.- Dissolution - Liquidation

### Art. 18. Dissolution

L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire d'un ou des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 13 paragraphe 2 des présents Statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

**Art. 19. Liquidation**

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), nommé(s) par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Chapitre VIII.- Vérification des comptes****Art. 20. Commissaires aux comptes - Réviseur d'entreprises**

Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société a seulement besoin d'une vérification des comptes par un commissaire si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 et 215 de la Loi n'est pas applicable.

**Chapitre IX.- Loi applicable****Art. 21. Référence aux dispositions légales**

Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

*Souscription et libération*

Le comparant déclare qu'il souscrit les 500 (cinq cent) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune représentant l'intégralité du capital social souscrit.

Toutes ces parts sociales ont été libérées entièrement par paiement en numéraire, de sorte que le montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2004.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement 1.500 EUR.

*Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Fixation du nombre de gérants à quatre, constituant dès lors un Conseil de Gérance;

2. Nomination des quatre gérants suivants pour une période indéterminée:

(a) M. John Clark, associé dans une société de capital risque, demeurant au 4, Grosvenor Place à GB-Londres SW1X 7HJ, Royaume-Uni;

(b) M. Gérard Becquer, expert comptable, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg;

(c) M. Jan Prising, administrateur de sociétés, demeurant au Muhlegasse 12A à CH-6340 Baar, Suisse; et

(d) M. Marc Feider, avocat à la Cour, demeurant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg.

3. Fixation de l'adresse du siège social de la Société au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 43, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en remplacement de l'expédition déposée en date du 18 novembre 2004.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

J. Elvinger.

(015470/211/549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**F & C PORTFOLIOS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. FOREIGN & COLONIAL PORTFOLIOS FUND).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 25.570.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 janvier 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(014380/242/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

42016

**PAPAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.  
R. C. Luxembourg B 114.031.

—  
STATUTS

L'an deux mille six, le sept février.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Stergios Papageorgiu, gérant de société, demeurant à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

2.- Monsieur Stergios Papageorgiu, prénommé, et son épouse Aurelia Campolo, sans état particulier, agissant conjointement en leur qualité d'administrateurs légaux des biens de leur enfant mineur Bianca Papageorgiu, étudiante, demeurant avec ses parents à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège Social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PAPAS S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, le financement et le développement de ces participations.

Elle pourra acquérir et obtenir tous brevets d'invention et de perfectionnement, licences, procédés et marques de fabriques, les exploiter, céder et concéder toutes les licences.

Elle pourra conclure toute convention de rationalisation, de collaboration, d'association ou autres avec d'autres entreprises, associations ou sociétés.

D'une manière générale, elle pourra accomplir tous actes et opérations industrielles, commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation ou son développement.

**Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,00 EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,00 EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

**Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont par réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** Sauf décision contraire prise par l'assemblée générale lors de la nomination des administrateurs, la société est engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.



**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V.- Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année Sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par la décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions Générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise de 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

1) Par dérogation à l'article 14 des statuts, le 1<sup>er</sup> exercice commencera aujourd'hui - même pour finir le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2007.

##### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

- Monsieur Stergios Papageorgiu, prédit: quatre-vingt-dix actions . . . . .	90
- Mademoiselle Bianca Papageorgiu, prédite: dix actions . . . . .	10
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,00 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en constitution à environ 1.500,00 EUR.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Stergios Papageorgiu, indépendant, né à Trikala/Grèce, le 27 janvier 1963, demeurant à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

b) Madame Aurelia Campolo, sans état particulier, née à Messina/Italie, le 16 décembre 1964, demeurant à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

c) Monsieur Ubaldo Drago, électricien, né à Luxembourg, le 3 juillet 1959, demeurant à L-3330 Crauthem, 16, rue du Fossé.

Monsieur Stergios Papageorgiu est nommé administrateur-délégué.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Alexandre Dermentzoglou, indépendant, né à Drama/Grèce, le 20 octobre 1961, demeurant à L-1429 Luxembourg, 9, rue Tony Dutreux.

4. Le mandat des administrateurs, administrateur-délégué et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2011.

5. Le siège social de la société est établi à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Papageorgiu, A. Campolo, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, vol. 152S, fol. 27, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

J.-P. Hencks.

(015478/216/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**PITCH PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 71.620.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014313/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**PITCH PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 71.620.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014314/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**PITCH PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 71.620.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014321/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**GAUTIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 22.924.

Les comptes annuels au 30 novembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00655, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour GAUTIER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(014393/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**LARGO INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 114.034.

—  
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, ont comparu.

1) La société anonyme holding CLAIRMONT S.A., établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 89.459, ici représentée par le président de son conseil d'administration Monsieur Raymond Fritsch, comptable, demeurant à L-2175 Luxembourg, 27, rue Alfred de Musset, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par l'article 9 des statuts.

2) La société anonyme SOCIETE DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE ET IMMOBILIERE VERMEIL S.A., en abrégé SPII VERMEIL S.A., établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 51.817,

ici représentée par un de ses administrateurs Monsieur Raymond Fritsch, prénommé, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par l'article 9 des statuts.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme holding qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société anonyme holding sous la dénomination de LARGO INVEST S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

La société peut établir, par simple décision du conseil d'administration, des sièges administratifs, succursales, agences, comptoirs et dépôts, tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société n'aura directement aucune activité industrielle et ne maintiendra pas d'établissement commercial ouvert au public.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine. Elle pourra participer à la création, au développement, à la formation et au contrôle de toute entreprise et acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, avec ou sans garantie, et en toutes monnaies y compris par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent, en restant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les formes requises pour les modifications des statuts.

**Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale chacune de trois cent dix euros (310,- EUR).

La société est autorisée, dans les termes et conditions de la loi, de racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

La société reconnaît une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action aussi longtemps qu'une personne n'a été désignée comme étant le seul propriétaire dans les relations avec la société.

**Art. 7.** Les héritiers, légataires, ayant-droits ou créanciers d'un actionnaire, ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, provoquer l'apposition de scellés ou l'inventaire des biens et valeurs de la société ni en demander le partage ou la licitation, ni prendre des mesures conservatoires ou s'immiscer de quelque manière que ce soit dans son administration.

**Titre III.- Administration**

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale.

La durée de leur mandat ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles. L'assemblée générale des actionnaires peut les révoquer à tout moment. Le conseil d'administration désigne un président parmi ses membres. Le président préside les réunions et décide de l'ordre dans lequel les questions à l'ordre du jour doivent être traitées.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent. Les administrateurs sont convoqués par le président ou deux membres aux séances du conseil d'administration par tous moyens, même verbalement.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour engager la société. Ses décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés à condition que la moitié au moins des membres soient présents ou représentés.

Les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration, auront le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du conseil d'administration.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion de la société à un ou plusieurs administrateurs-délégués qui seront également chargés de l'exécution des décisions du conseil. Le conseil d'administration peut aussi confier la direction, soit de l'ensemble, soit de telle partie des activités sociales à un ou plusieurs directeurs ou fondés de pouvoir.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 11.** L'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires, associés ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans pour exercer une surveillance sur la société.

Ils sont rééligibles. L'assemblée peut les révoquer à tout moment. L'assemblée fixe leur rémunération.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 12.** L'assemblée générale régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société et qui figurent à l'ordre du jour.

**Art. 13.** L'assemblée générale ordinaire se réunit annuellement le deuxième lundi du mois de mai à 13.00 heures au siège de la société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans la convocation. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant, à la même heure.

#### **Titre VI.- Exercice social**

**Art. 14.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

#### **Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 15.** Pour l'exécution des présents statuts, les administrateurs ou commissaires de la société font élection de domicile au siège social de la société où toutes communications, sommations, assignations et significations pourront être faites valablement.

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée et de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Exceptionnellement le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.
- 2) L'assemblée générale ordinaire se réunira pour la première fois en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes déclarent souscrire le capital comme suit:

1) La société anonyme holding CLAIRMONT S.A., établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 89.459, quatre-vingt-dix actions . . . . .	90
2) La société anonyme SOCIETE DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE ET IMMOBILIERE VERMEIL S.A., en abrégé SPII VERMEIL S.A., établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 51.817, dix actions . . . . .	10
Total: cent actions . . . . .	100

Les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élèvent approximativement à la somme de 1.300,- EUR.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes, représentées comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoquées, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des premiers administrateurs est fixé à trois.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Jamila Khelili, avocate, demeurant à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
- Madame Corinne Parmentier, employée privée, demeurant à L-2175 Luxembourg, 25, rue Alfred de Musset.
- Madame Anne Schmitt, employée privée, demeurant à L-2175 Luxembourg, 25, rue Alfred de Musset.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Raymond Fritsch, comptable, demeurant à L-2175 Luxembourg, 27, rue Alfred de Musset.

4) Les mandats des premiers administrateurs, respectivement du commissaire aux comptes, expireront à l'assemblée générale ordinaire en l'an 2011.

5) Le siège de la société est fixé à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au comparant-représentant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Fritsch, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 27 janvier 2006, vol. 360, fol. 78, case 2. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 février 2006.

H. Beck.

(015494/201/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

---

**LUX ELEC DUDELANGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3512 Dudelage, 200, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 95.052.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelage, le 9 février 2006.

Signature.

(014308//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**N.I.L. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.603.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014333/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**N.I.L. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.603.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014335/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**N.I.L. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.603.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014337/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**MEDULUX S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-5532 Remich, 39, rue Enz.  
H. R. Luxemburg B 114.036.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den dreiundzwanzigsten Januar.  
Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Echternach.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Thomas Johannes, Buchhalter, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, 6B, Im Brühl.
- 2.- Herr Ralf Cullmann, Buchhalter, wohnhaft in D-66606 St. Wendel, Weihertriesch 46.

Welche Kompartmenten den handelnden Notar ersuchten die Satzungen einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

**I.- Firma, Sitz, Zweck, Dauer und Kapital**

**Art. 1.** Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet.  
Die Gesellschaft führt die Bezeichnung MEDULUX S.A.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art einer ordentlichen Geschäftsabwicklung entgegen stehen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur Wiederherstellung der ursprünglichen Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden.

Trotz eines diesbezüglichen Beschlusses bleibt der Gesellschaft dennoch ihre Luxemburgische Staatszugehörigkeit erhalten.

Die Geschäftsführer, beziehungsweise die zur Geschäftsführung der Gesellschaft zeitweilig Befugten, können die Verlegung des Gesellschaftssitzes anordnen sowie Dritten zur Kenntnis bringen.

**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist die Beratung im medizinischen Bereich, sowie die Vermittlung von medizinischen Produkten soweit sie nicht genehmigungspflichtig sind.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen oder Immobilien-Transaktionen zu tätigen, welche mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

**Art. 4.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt und beginnt am Tage der Gründung.

Eine vorzeitige Auflösung der Gesellschaft kann unter Beachtung der für Satzungsänderungen vorgesehenen gesetzlichen Bestimmungen durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre erfolgen.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) und ist aufgeteilt in ein hundert (100) Aktien mit einem Nennwert von je dreihundertzehn Euro (EUR 310,-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

**Art. 6.** Das Grundkapital kann durch Beschluss einer außergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre erhöht oder herabgesetzt werden. Dieser Beschluss muss den für Satzungsänderungen vorgeschriebenen gesetzlichen Formen und Voraussetzungen genügen.

**II.- Verwaltung und Aufsicht**

**Art. 7.** Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat von wenigstens drei Mitgliedern. Auch Nicht-Gesellschafter können dem Verwaltungsrat angehören.

Die Generalversammlung bezeichnet die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt deren Zahl. Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt die vorläufige Besetzung eines vakanten Sitzes im Verwaltungsrat vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann endgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Die Amtsdauer des Verwaltungsrates beträgt höchstens sechs (6) Jahre.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat bezeichnet aus seiner Mitte einen Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder im Falle dessen Verhinderung, durch zwei Mitglieder einberufen.

Die Gültigkeit der Beratungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates ist bei Anwesenheit der Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder gegeben. Die Vertretung ist nur zulässig unter Verwaltungsratsmitgliedern.

In Dringlichkeitsfällen sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt, brieflich oder auch telegrafisch zur Tagesordnung abzustimmen.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

**Art. 9.** Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrates werden durch die anwesenden Mitglieder unterzeichnet. Abschriften und Auszüge dieser Protokolle welche vor Gericht oder anderswo zur Verwendung kommen, werden von dem Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern beglaubigt.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnissen zur Geschäftsführung und trifft alle ihm zur Erfüllung des Gesellschaftszweckes notwendig erscheinenden Verfügungen und Verwaltungsmaßnahmen.

Seine Zuständigkeit ist nur beschränkt durch die der Generalversammlung gemäss Gesetz und laut den gegenwärtigen Statuten vorbehaltene Beschlüsse.

**Art. 11.** Die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser täglichen Geschäftsführung, kann Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Verwaltern oder anderen Angestellten ob Aktionäre oder nicht, vom Verwaltungsrate übertragen werden, welcher deren Befugnisse festlegt. Erfolgt die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied, so bedarf es der vorherigen namhaften Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Es steht dem Verwaltungsrat zu Spezialvollmachten für Rechtsgeschäfte zu erteilen zu denen er selbst befugt ist.

Dritten gegenüber ist die Gesellschaft in allen Fällen durch die gemeinschaftliche Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die alleinige Unterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates verpflichtet.

Spezialbevollmächtigte verpflichten die Gesellschaft Dritten gegenüber im Umfange des ihnen erteilten Mandates.

Im Geschäftsverkehr mit öffentlichen Verwaltungen wird die Gesellschaft durch ein beliebiges Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig vertreten.

Die Gesellschaft wird gerichtlich sei es als Klägerin oder Beklagte, durch den Verwaltungsrat auf Betreiben des Präsidenten oder des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes vertreten.

**Art. 12.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, deren Zahl durch die Generalversammlung, die ihre Ernennung vornimmt, festgelegt wird.

Auch Nicht-Gesellschafter können zu Kommissaren ernannt werden. Die Amtsdauer der Kommissare beträgt höchstens sechs Jahre. Sie können jedoch wiedergewählt werden.

Die ihm zustehende Befugnisse ergeben sich aus Artikel 62 des Gesetzes vom 10. August 1915.

### III.- Generalversammlung

**Art. 13.** Jede rechtsgültige einberufene und zusammengesetzte Generalversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre; dieselbe ist weitgehendst befugt, sämtliche die Gesellschaft betreffenden Rechtshandlungen und Rechtsgeschäfte zu tätigen und gutzuheissen.

**Art. 14.** Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am dritten Freitag des Monats Juni um 11.00 Uhr statt am Sitz der Gesellschaft oder an dem in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieses Datum auf einen Feiertag fallen, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Werktag verlegt.

Jede einzelne Aktie gewährt eine Stimme. Jeder Aktionär kann sich in der Generalversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Soweit gesetzlich nichts anderes bestimmt ist, fasst die Generalversammlung ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

Der Verwaltungsrat kann alle anderen, durch die Aktionäre zu vollbringenden Bedingungen, um an der Generalversammlung der Aktionäre teilzunehmen, bestimmen.

**Art. 15.** Falls sämtliche Gesellschafter das Gesamtkapital vertreten, können Generalversammlungen auch ohne vorherige Einberufungen stattfinden.

### IV.- Geschäftsjahr und Gewinnverteilung

**Art. 16.** Das Geschäftsjahr beginnt alljährlich am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember desselben Jahres.

**Art. 17.** Fünf Prozent des Reingewinns fliessen solange dem Reservefonds zu, bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Darüber hinaus verfügt die Generalversammlung über den Saldo nach Gutdünken.

Die etwa auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat zu bestimmenden Orten und Zeitpunkten zur Auszahlung. Die Generalversammlung kann den Verwaltungsrat ermächtigen, die Dividende in einer anderen Währung als derjenigen, in der die Bilanz erstellt wird, zu zahlen und dabei den Umrechnungskurs zu bestimmen.

### V.- Auflösung, Liquidation, Beglaubigung und Kosten

**Art. 18.** Die Generalversammlung ist jederzeit befugt, die Auflösung der Gesellschaft zu beschließen. Bei Auflösung der Gesellschaft werden Liquidatoren ernannt; zu Liquidatoren können sowohl physische Personen als auch Gesellschaften ernannt werden.

Deren Bestellung und die Festlegung ihrer Bezüge erfolgt durch die Generalversammlung.

**Art. 19.** Im Übrigen, besonders hinsichtlich der durch die gegenwärtigen Satzungen nicht erfassten Bestimmungen, unterliegt die Gesellschaft den gesetzlichen Bestimmungen, namentlich denjenigen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen.

**Art. 20.** Der amtierende Notar erklärt ausdrücklich, dass die durch Artikel 26 des Gesetzes vom zehnten August eintausendneunhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bedingungen erfüllt sind.

### Übergangsbestimmungen

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2007 statt.

### Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten die einhundert (100) Aktien wie folgt zu zeichnen:

1.- Herr Thomas Johannes, Buchhalter, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, 6B, Im Brühl, fünfzig Aktien	50
2.- Herr Ralf Cullmann, Buchhalter, wohnhaft in D-66606 St. Wendel, Weihertriesch 46, fünfzig Aktien . . . . .	50
Total: einhundert Aktien . . . . .	100

Sämtliche Aktien wurden voll und in bar eingezahlt demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), wie dies dem Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

### Gründungskosten

Die der Gesellschaft obliegenden Gründungskosten irgendwelcher Art werden abgeschätzt auf ein tausend drei hundert Euro (EUR 1.300,-).

### Ausserordentliche Generalversammlung

Als dann treten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens berufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemäße Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei und die Zahl der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden bestellt:
  - a) Herr Thomas Johannes, Buchhalter, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, 6B, Im Brühl.
  - b) Herr Ralf Cullmann, Buchhalter, wohnhaft in D-66606 St. Wendel, Weihertriesch 46.
  - c) Frau Andrea Rischmann, geborene Wendt, Dipl. Kauffrau, wohnhaft in D-66424 Homburg Saar, Talstr. 39.
- 3.- Zum Kommissar wird bestellt:  
Herr Erik Rischmann, Steuerberater und Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in D-66424 Homburg Saar, Talstr. 39.
- 4.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitgliedern und des Kommissars enden bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2011.
- 5.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5532 Remich, 39, rue Enz.
- 6.- Der Verwaltungsrat wird ermächtigt die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft gegenüber Dritten an eines oder mehrere seiner Mitglieder zu übertragen.

### Verwaltungsratssitzung

Und sofort haben die Verwaltungsratsmitglieder, nämlich die Herren Thomas Johannes und Ralf Cullmann, und Frau Andrea Rischmann, alle vorbenannt, sich in einer Verwaltungsratssitzung zusammengefunden, zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären, und haben einstimmig nachfolgenden Beschluss gefasst:

### Einzigter Beschluss

Im Einverständnis der ausserordentlichen Generalversammlung wird zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates ernannt:

Herr Thomas Johannes, vorbenannt, mit der Befugnis die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten, gemäss Artikel 11 der Statuten.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Echternach, in der Amtsstube, des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns, Notar, unterschrieben.

Signé: Th. Johannes, R. Cullmann, A. Rischmann, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 25 janvier 2006, vol. 360, fol. 76, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 9. Februar 2006.

H. Beck.

(015498/201/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

### MIDDLE SEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.558.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014369/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.



**FREEPOR T S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5551 Remich, 11, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 69.136.

*Assemblée générale extraordinaire des actionnaires*

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FREEPOR T S.A., ayant son siège social à L-5551 Remich, 11, route de Luxembourg,

- constituée par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz en date du 23 mars 1999,
- inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 69.136,
- publiée au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 444 du 12 juin 1999, page 21302,
- modifiée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2001, publiée au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1028 du 16 juillet 2002, page 51924.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Simon J. Dingemans demeurant à NL-4451HJ Heinkenszand, S, Stationsweg qui désigne comme secrétaire Monsieur Dirk Hanegraaff, demeurant à NL-3332CT Zwijndrecht, 7, W.H. Vliegenstraat.

Est appelé aux fonctions de scrutateur Madame Jozina de Jonge, demeurant à NL-4451HJ Heinkenszand, S, Stationsweg.

Le bureau ayant été constitué, Madame le Président expose:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes.
2. Nomination de trois nouveaux administrateurs et du commissaire aux comptes.
3. Acceptation de la démission de l'administrateur-délégué.
4. Nomination d'un nouvel administrateur-délégué.
5. Acceptation de la démission du Président du Conseil d'Administration.
6. Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, est signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'accepter, à partir du 10 novembre 2005, la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes suivants:

- Madame Maria Blonk, née le 27 septembre 1944 à Stolwijk (NL), demeurant à NL-2411 ZK Bodegraven, 54, Zuwe,
- Monsieur Leendert Otten, né le 5 août 1941 à Woerden (NL), demeurant à NL-3448 VM Woerden, 201, Ysseloord,
- Madame Marianne Bollig, née le 15 juillet 1950 à Zweibrücken (D), demeurant à D-66482 Zweibrücken, 23, Wattweilerstrasse,
- Monsieur André Gilis, demeurant à L-9709 Clervaux, route de Marnach 7 (Appt. 6).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs, à partir de ce jour,

- Monsieur Simon J. Dingemans, né le 1<sup>er</sup> septembre 1958 à Goes (NL), demeurant à NL-4451HJ Heinkenszand, 5, Stationsweg,
- Monsieur Dirk Hanegraaff, né le 27 juillet 1946 à Rotterdam (NL), demeurant à NL-3332CT Zwijndrecht, 7, W.H. Vliegenstraat,
- Madame Jozina de Jonge, née le 22 décembre 1958 à Heinkenszand (NL), demeurant à NL-4451HJ Heinkenszand, 5, Stationsweg.

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire, à partir de ce jour,

- Madame Alida N. Blok, né le 30 juillet 1948 à Rotterdam (NL), demeurant à NL-3332CT Zwijndrecht, 7, W.H. Vliegenstraat.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin, lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille onze.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Maria Blonk, née le 27 septembre 1944 à Stolwijk (NL), demeurant à NL-2411 ZK Bodegraven, 54, Zuwe en tant qu'administrateur-délégué à partir du 10 novembre 2005.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur-délégué, à partir de ce jour, Monsieur Simon J. Dingemans, né le 1<sup>er</sup> septembre 1958 à Goes (NL), demeurant à NL-4451HJ Heinkenszand, 5, Stationsweg.

Son mandat prendra fin, lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille onze.

*Cinquième résolution*

- L'assemblée décide d'accepter la démission du Président du Conseil d'Administration Madame Maria Blonk, née le 27 septembre 1944 à Stolwijk (NL), demeurant à NL-2411 ZK Bodegraven, 54, Zuwe.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveau Président du Conseil d'Administration Monsieur Simon J. Dingemans, né le 1<sup>er</sup> septembre 1958 à Goes (NL), demeurant à NL-4451HJ Heinkenszand, 5, Stationsweg, avec le pouvoir de signature isolée.

Son mandat prendra fin, lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille onze.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 18.00 h.

S. Dingemans / D. Hanegraaff / J. de Jonge

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Diekirch, le 20 janvier 2006, réf. DSO-BM00201. – Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): M. Siebenaler.*

(015509/826/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

---

**AQUATEL RIVER CRUISE LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 85.963.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01305, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(014371/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**INTERNATIONAL WATER (TUNARI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 74.405.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

*Signature.*

(014373/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**GLOBFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 97.448.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(014897/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**GLOBFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 97.448.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(014899/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**SEAWALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 85.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01634, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014376/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**SLIVAM (SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS EN VALEURS MOBILIERES),  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 24.311.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014401//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LIGNA CON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.  
R. C. Luxembourg B 74.810.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014407//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LIGNA CON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.  
R. C. Luxembourg B 74.810.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014409//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**MPIFS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 98.616.

*Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 29 décembre 2005*

La cooptation de Monsieur Robert Hovenier, directeur, né à Seedorf, Pays-Bas, le 28 mai 1965, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, démissionnaire, a été ratifiée et Monsieur Robert Hovenier, pré-qualifié, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire des actionnaires de 2009.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour MPIFS S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014562/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**HET BESTE BROOD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 29.544.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00677 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour HET BESTE BROOD HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014458/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**HET BESTE BROOD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 29.544.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour HET BESTE BROOD HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014455/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**JOHN DEERE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1016 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 88.466.

Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014463/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LEKNICA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 105.822.

**RECTIFICATIF**

Le soussigné Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans un acte de constitution, reçu par son ministère en date du 29 décembre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2005, volume 530, folio 48, case 7, pour compte de la société anonyme LEKNICA INVESTMENTS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105.822,

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle, il faut lire dans la rubrique:

«Souscription et libération

Les actions ont été libérées en numéraire à concurrence d'un montant de vingt-quatre mille euros (24.000,- EUR), de sorte que cette somme est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.»

Junglinster, le 6 février 2006.

J. Seckler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01447. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014512/231/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**FIBELFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 51.213.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 12 janvier 2006*

La société à responsabilité limitée COMCOLUX, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire des actionnaires de 2007, chargée du contrôle des comptes des exercices 2003 à 2006, en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour FIBELFIN S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014574/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**VARIUS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 30.661.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 25 novembre 2005*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Gerhard Rooze, Norbert Joris, Joseph Verhoosel, Geert De Bruyne, Jean-François Leidner et Madame Christine Joris en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006,

2. de réélire KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour VARIUS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014575/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**CAMARO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.  
R. C. Luxembourg B 58.736.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2005*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes SOFINTER S.A. (anciennement FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la réunion.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Contern, le 5 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014445//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**IGNI, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.894.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 30 janvier 2006*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Vincent Planche, Alain Léonard, Patrick Wagenaar et Jean-Michel Gelhay en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007;
2. de réélire KPMG AUDIT, S.à r.l., en qualité de réviseur d'entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour IGNI*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent domiciliataire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01900. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(014582/034/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**AMBERLEY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 78.952.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour AMBERLEY S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

*Signature*

(014477/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**AMBERLEY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 78.952.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour AMBERLEY S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

*Signature*

(014479/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**AMBERLEY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 78.952.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour AMBERLEY S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

*Signature*

(014464/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**PRIVAT/DEGROOF SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 62.601.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 9 décembre 2005*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Antonio Sagnier, Antonio Masia, Guillermo Viladomiu, Philippe Esser, Ricardo Portabella et Vincent Planche en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006;
2. de réélire KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour PRIVAT/DEGROOF SICAV*

**BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.**

*Agent domiciliataire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01902. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(014585/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**VANTICO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 694.618.000.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 72.960.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 16 décembre 2005 sous seing privé que 13.198.188 parts sociales ordinaires de la Société actuellement détenues par HUNTSMAN ADVANCED MATERIALS L.L.C., ont été transférées à VANTICO GROUP, S.à r.l., société domiciliée au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Par conséquent, VANTICO GROUP, S.à r.l. est l'unique associé de la Société à compter du 16 décembre 2005, avec 17.365.450 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

VANTICO INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03613. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(014600/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**MGR HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.512.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, le 21 décembre 2005, volume 26CS, folio 76, case 3 et reçue par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 14 décembre 2005, acte n° 751, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société MGR HOLDING INTERNATIONAL S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, bvd du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

J. Delvaux

*Notaire*

(014946/208/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**AYM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Ste Zithe.  
R. C. Luxembourg B 114.042.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie à Vaduz sous la dénomination AYM, constituée en date du 15 mars 1982 et inscrite sous le numéro FL-0001.080.693-8.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Jeanne Feltgen, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Koulouris, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître André Lutgen, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Ratification des décisions prises à Vaduz;
2. Approbation du transfert du principal établissement et du siège social de la société vers le Grand-Duché de Luxembourg d'une part, du changement de nationalité en société de nationalité luxembourgeoise d'autre part;
3. Confirmation du changement de l'objet social;
4. Approbation du bilan renseignant l'actif et le passif de la société au jour du prédit transfert et adoption du rapport du réviseur d'entreprises;
5. Confirmation de l'adoption de nouveaux statuts conformes à la loi luxembourgeoise;
6. Ratification de la nomination des nouveaux administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société, fixation de la durée de leur mandat;
7. Adoption du rapport du réviseur d'entreprises, la société à responsabilité limitée L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédés par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale extraordinaire ratifie les résolutions prises à Vaduz par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 13 décembre 2005, résolutions par lesquelles il a été:

1. décidé de transférer le siège social et le principal établissement de la Société de Vaduz vers le Grand-Duché de Luxembourg;
2. décidé que le transfert du siège social et du principal établissement de la Société transforme la société en une société anonyme de droit luxembourgeois portant la dénomination sociale AYM S.A.;
3. décidé de modifier les statuts et de les adapter à la loi luxembourgeoise;
4. décidé de confier au Conseil d'Administration, avec autorisation de se substituer des tiers, le pouvoir d'entreprendre toutes démarches nécessaires à la mise en oeuvre des résolutions 1. à 3., en particulier:
  - de fixer le siège de la société à une nouvelle adresse;
  - de nommer de nouveaux membres du Conseil d'Administration et de fixer leurs pouvoirs;
  - de nommer un nouveau commissaire aux comptes ainsi qu'un réviseur à charger de la préparation d'un rapport de révision;
  - d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation du transfert de siège et d'effectuer toutes déclarations au nom et pour le compte d'actionnaires;
5. procédé à l'adoption des nouveaux statuts.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale confirme le transfert du siège de la Société à L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe, et le changement de la nationalité de la Société en société de nationalité luxembourgeoise, selon la loi luxembourgeoise.

*Troisième résolution*

L'assemblée confirme que l'objet social et partant les termes de l'article 4 des statuts sont désormais libellés comme suit:



«a) La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

b) La société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

c) La société peut emprunter et accorder à des sociétés dans les quelles elle a des intérêts tous concours, prêts, avances ou garanties. Elle peut également prendre toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces prêts.

d) La société peut accomplir toutes transactions de biens immobiliers et de valeurs mobilières de toutes espèces et peut faire toutes opérations ou prestations commerciales, industrielles et financières qui sont nécessaires et utiles à l'accomplissement de son objet.»

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée approuve le bilan de la Société devenue luxembourgeoise, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques du bilan de la société de Vaduz établi au 31 juillet 2005.

Elle précise que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité du Liechtenstein, tout compris et rien excepté, restent la propriété de la société luxembourgeoise, celle-ci continuant à détenir tous les actifs d'une part, à être obligée pour tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité du Liechtenstein d'autre part.

Ledit bilan d'ouverture, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

#### *Rapport du réviseur d'entreprises*

La situation patrimoniale de la Société fait l'objet d'un rapport descriptif établi par le réviseur d'entreprises indépendant, la société à responsabilité limitée L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, qui conclut de la manière suivante:

#### *«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des apports qui correspondent au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie lors du transfert du siège.

Luxembourg, le 23 décembre 2005»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants, et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale confirme la transformation de la société en société anonyme et adopte la teneur reproduite ci-dessous des nouveaux statuts:

AYM S.A.,

siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

### **Titre I<sup>er</sup>.- Définitions**

Dans les présents Statuts, les mots et expressions suivants auront, sauf incohérence par rapport au contexte, les significations indiquées ci-dessous:

- a) La «Société» signifie: AYM S.A., société dont les statuts sont arrêtés ci-dessous;
- b) La «loi» signifie: la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales telle que modifiée;
- c) Le «Conseil» signifie: le conseil d'administration de la Société;
- d) Le «Siège social» signifie: le siège social de la Société établi conformément aux dispositions de l'article 3, lieu où doivent parvenir les citations en justice et autres actes de procédure;
- e) Le «Registre des Actionnaires» signifie: le registre de la Société maintenu conformément aux dispositions de l'article 7 et contenant la liste de toutes les actions nominatives;
- f) «Jour Ouvrable» signifie: jour d'ouverture des banques au Grand-Duché de Luxembourg.

### **Titre II.- Généralités**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il existe une société anonyme sous la dénomination de AYM S.A.

#### **Art. 2. Durée**

a) La Société existe pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, prenant cours au jour de signature des présents statuts.

b) Elle pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la Loi pour la modification des statuts, conformément aux dispositions de l'article 23.

#### **Art. 3. Siège social**

a) Le Siège Social de la Société est établi à Luxembourg.

b) Le Conseil pourra décider de l'établissement de filiales ou d'autres bureaux de la Société, que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, conformément aux prescriptions légales.

c) Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du Siège Social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger sur résolution du Conseil jusqu'à cessation complète de prédictes circonstances anormales. Cette mesure temporaire ne pourra toutefois avoir d'effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera de nationalité luxembourgeoise. La déclaration de transfert du Siège Social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux situé à cet effet dans les circonstances susvisées.

#### **Art. 4. Objet**

a) La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

b) La société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Elle peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

c) La société peut emprunter et accorder à des sociétés dans lesquelles elle a des intérêts tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut également prendre toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces prêts.

d) La société peut accomplir toutes transactions de biens immobiliers et de valeurs mobilières de toutes espèces et peut faire toutes opérations ou prestations commerciales, industrielles et financières qui sont nécessaires et utiles à l'accomplissement de son objet.

### **Titre III.- Capital social**

#### **Art. 5. Capital social**

a) Le capital social émis de la Société s'élève à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

b) Le capital autorisé de la Société est établi à trois cent vingt mille euros (320.000,- EUR).

#### **Art. 6. Variations du capital social**

a) Le capital souscrit peut être augmenté ou diminué par décision de l'Assemblée générale des actionnaires prise suivant les règles applicables aux modifications des statuts.

b) La société peut acquérir ou racheter ses propres actions conformément aux prescriptions légales.

c) Le Conseil est autorisé et mandaté:

- à réaliser toute augmentation de capital dans les limites du capital autorisé en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances par émission d'obligations convertibles ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves dans le capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations. Elle peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital autorisé qui, d'ici l'expiration du prédit délai, n'auront pas été émises par le Conseil.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée par le Conseil dans le cadre de l'autorisation précitée, le Conseil sera obligé de modifier l'Article 5 des Statuts de manière à refléter l'augmentation intervenue; en outre, le Conseil prendra ou autorisera toutes mesures nécessaires afin qu'une telle modification soit constatée et publiée conformément à la Loi.

#### **Art. 7. Actions**

a) Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Toutes les actions nominatives émises par la Société sont mentionnées dans le Registre des Actionnaires, lequel sera conservé au Siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire en nom, l'adresse à laquelle les convocations à l'Assemblée Générale lui seront envoyées, le nombre d'actions par lui détenues ainsi que l'indication des versements effectués. Au cas où le Registre des Actionnaires omettrait d'indiquer l'adresse d'un actionnaire en nom, celle-ci serait réputée être l'adresse du Siège social.

b) Les actions de la Société peuvent être émises, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

c) La cession d'actions nominatives s'opère par une déclaration de transfert inscrite dans le Registre des Actionnaires, laquelle déclaration sera signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoirs. La cession d'actions au porteur s'opère par la seule tradition des titres.

### **Titre IV.- Administration et surveillance**

#### **Art. 8. Assemblée générale des actionnaires**

a) L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 12 heures. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

b) Toutes les Assemblées Générales se tiennent soit au Siège social, soit à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans la convocation émise par le Conseil.

c) Le Conseil peut décider que, pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, les actionnaires doivent effectuer le dépôt de leurs actions cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation émis par le Conseil.

#### **Art. 9. Pouvoirs des assemblées générales**

a) L'Assemblée Générale des actionnaires régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Les décisions prises par une telle assemblée engageront tous les actionnaires.

b) L'Assemblée Générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la Loi et par ses Statuts. Une telle assemblée dispose notamment des pouvoirs les plus étendus pour accomplir ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

c) Une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires peut modifier tout ou partie des Statuts, sous réserve qu'une telle Assemblée soit tenue en conformité avec les exigences de quorum et de majorité prévus par la Loi pour la modification des Statuts.

#### **Art. 10. Quorum et vote des actionnaires**

a) Chaque action de la Société donne droit à une voix sauf dans les cas où la Loi contiendrait une indication contraire.

b) Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

c) Les Résolutions adoptées par une Assemblée Générale d'actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés.

#### **Art. 11. Avis de convocation**

a) Les convocations sont effectuées en conformité avec la Loi.

b) Dans les cas où tous les actionnaires sont présents à l'Assemblée Générale, en personne ou par mandataire, déclarent renoncer à leur droit à être dûment convoqués et déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'Ordre du jour conformément à la loi, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

#### **Art. 12. Administrateurs**

a) La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

b) Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans, étant entendu qu'ils sont rééligibles. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif et/ou remplacés à tout moment par résolution des actionnaires.

c) En cas de vacance d'un poste d'administrateur autrement qu'à l'occasion d'une Assemblée Générale, les administrateurs restants peuvent se réunir pour élire, à la majorité, un administrateur dont la nomination sera soumise à la prochaine Assemblée Générale.

d) Tout administrateur nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires ou conformément aux provisions de l'Article 12.c. ci-dessus, en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas encore venu à expiration, achèvera le mandat de son prédécesseur.

e) Le Conseil peut désigner un Président parmi ses membres.

#### **Art. 13. Pouvoirs du conseil**

a) Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, notamment tous les actes d'administration ou de disposition pour le compte de la Société.

b) Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou par les présents statuts tombe dans le cadre de sa compétence.

c) En particulier, les actions judiciaires impliquant la Société, que ce soit en demandant ou en défendant, seront menées au nom de la Société par le Conseil ou par un administrateur délégué à ces fins par le Conseil.

d) La Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de la majorité des administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et de mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'Article 16 des statuts. Au cas où les administrateurs signent un document au nom de la Société, leur signature sera suivie d'une mention précisant qu'ils signent au nom de la Société.

#### **Art. 14. Réunions du conseil**

a) Le Conseil se réunit sur convocation de son Président ou d'un ou plusieurs administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au Siège Social ou en quelque autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, lequel contiendra l'ordre du jour.

b) Le Conseil peut valablement délibérer lorsque tous les membres du Conseil sont présents, en personne ou par mandataire.

c) Les administrateurs peuvent prendre part aux délibérations du Conseil en étant présents en personne, par conférence téléphonique ou en étant représentés par un autre administrateur détenteur d'une procuration.

Une telle procuration peut être accordée par écrit, notamment par télégramme, fax ou par courrier électronique.

#### **Art. 15. Décisions du conseil**

a) Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix des administrateurs.

b) Les décisions signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que celles prises en réunion tenue régulièrement. De telles décisions pourront être valablement prises sous la forme de plusieurs documents écrits de forme identique, chacun d'entre eux étant signé par un ou plusieurs administrateurs, étant entendu que la signature de chaque administrateur se trouvera au moins sur l'un desdits documents.

c) Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion, conformément à l'Article 14.c. ci-dessus. Les procès-verbaux seront insérés dans le registre des procès-verbaux de la Société, lequel sera conservé au Siège Social.

### **Art. 16. Délégation des pouvoirs du conseil**

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société pour les actes afférents à un ou plusieurs administrateur(s), directeur(s) ou autres agents de la Société, conformément à la loi. La délégation à un membre du Conseil est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

### **Art. 17. Commissaires**

a) Les informations comptables contenues dans le Rapport Annuel sont révisées par un ou plusieurs Commissaire(s), actionnaire(s) ou non, le(s)quels est (sont) nommé(s) par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée ne dépassant pas six ans, et le(s)quels est (sont) rémunéré(s) par la Société.

b) Le Commissaire révisera les comptes de la Société conformément aux prescriptions légales.

### **Art. 18. Rémunération et indemnisation des administrateurs**

a) L'Assemblée Générale des actionnaires peut allouer aux administrateurs des émoluments fixes ou proportionnels et des jetons de présence, le tout à charge des frais généraux. A défaut d'une telle allocation, le mandat des administrateurs sera exercé à titre gratuit.

b) La Société peut indemniser tout administrateur des dépenses raisonnablement encourues par lui en relation avec toute action, procès ou procédure auquel il serait impliqué en raison de son mandat d'administrateur de la Société.

## **Titres V.- Données financières**

### **Art. 19. Année sociale**

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### **Art. 20. Situation financière**

a) A la fin de chaque exercice social, le Conseil prépare un bilan et un compte de profits et pertes de la Société. Les documents comptables de la Société sont établis dans la même devise que celle dans laquelle est exprimé le capital social.

b) L'Assemblée Générale annuelle se voit soumettre les rapports des administrateurs et commissaire(s) et, en cas d'accord, approuve le bilan et le compte de profits et pertes, ceux-ci étant alors déposés au Registre de Commerce.

### **Art. 21. Décharge**

Après adoption du bilan et du compte de profits et pertes, l'Assemblée Générale annuelle peut donner, par vote séparé, décharge aux administrateurs et commissaire(s) de tout engagement envers la Société.

### **Art. 22. Attribution des bénéfices**

a) L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, constituera le bénéfice net de la Société.

b) De ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légal. Ce prélèvement n'est plus obligatoire lorsque le montant de cette réserve légale aura atteint le dixième du capital social souscrit.

c) L'attribution du solde du bénéfice est déterminée par l'Assemblée Générale annuelle sur proposition du Conseil et peut comprendre notamment la distribution de dividendes, la création ou le maintien de réserve et des provisions.

d) Le Conseil peut décider de la mise en distribution d'acomptes sur dividendes, conformément aux dispositions légales applicables au moment où le paiement est effectué.

## **Titre VI.- Dissolution et liquidation**

### **Art. 23. Dissolution**

a) L'Assemblée Générale peut, à tout moment, décider de procéder à la dissolution de la Société sur proposition faite par le Conseil conformément à la Loi.

b) Après avoir décidé la dissolution, l'Assemblée Générale déterminera la méthode de liquidation et désigne un ou plusieurs liquidateur(s) afin de réaliser les avoirs de la Société et d'en régler les dettes.

c) De l'actif net résultant de la liquidation des avoirs et du règlement des dettes, il est prélevé un montant destiné au remboursement des actions libérées et non encore rachetées. Le solde est distribué à parts égales entre toutes les actions.

## **Titre VII.- Dispositions finales**

**Art. 24.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

### *Dispositions transitoires*

- L'exercice au cours duquel le transfert de société a été opéré se terminera le 31 décembre 2005.
- L'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes du prédit exercice se tiendra le premier vendredi du mois de mai 2006 à 11.00 heures.

### *Sixième résolution*

L'Assemblée Générale ratifie spécialement la nomination des trois administrateurs et celle du commissaire aux comptes, nominations opérées à Vaduz comme suit:

1) Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Line Al Kayer, administratrice de sociétés, née à Homs (Syrie), le 24 mai 1955, demeurant à E-29660 Puerto Banus, Marbella, edificio gray d'albion, Avenida jose banus (Espagne);

b) Monsieur Somar Al Assad, administrateur de société, né à Kerdaha (Syrie), le 8 février 1972, demeurant à F-75016 Paris, 38, avenue Foch (France);

c) Monsieur Siwar Al Assad, administrateur de sociétés, né à Lattakia (Syrie), le 29 avril 1975, demeurant à F-75016 Paris, 38, avenue Foch (France);

d) Monsieur Ribal Al Assad, administrateur de sociétés, né à Damaskus (Syrie), le 4 juin 1975, E-29660 Puerto Banus, Marbella, edificio gray d'albion, Avenida Jose Banus (Espagne);

e) Monsieur Mohammad Ali Al Assad, administrateur de sociétés, né à Lattakia (Syrie), le 7 septembre 1979, demeurant à F-75016 Paris, 38, avenue Foch (France).

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures, l'assemblée autorise les membres du conseil d'administration de déléguer la gestion journalière à l'un d'entre eux.

2) Est nommé à la fonction de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.770.

3) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006 ou à l'issue de la séance ajournée de cette assemblée.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ mille huit cent cinquante euros.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Feltgen, I. Koulouris, A. Lutgen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 janvier 2006, vol. 535, fol. 31, case 12. – Reçu 320 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2006.

J. Seckler.

(015569/231/337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

#### **ALPHA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 60.000.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 45.927.

Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour ALPHA INTERNATIONAL, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014466/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

#### **P.I.R. - PROJETS INDUSTRIELS DE ROUMANIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 70.686.

#### EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social extraordinairement en date du 20 janvier 2006 que:  
- Sont réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2010:

Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant au 45, rue du Centre, B-6637 Fauvillers (Belgique);

Monsieur Claudio Maimone, demeurant à Via Lucchini 5, CH-6900 Lugano (Suisse);

Monsieur David De Marco, demeurant, 12, rue de Medernach, L-9186 Stegen (G-D Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014662/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**ALTICE TWO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 104.593.

L'an deux mille six, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ALTICE TWO S.A., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, ci-après «la Société», constituée suivant acte du notaire instrumentant, du 30 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 175 du 25 février 2005 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, du 30 mars 2005, publié au Mémorial C, numéro 756 du 29 juillet 2005.

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 104.593.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à treize heures trente par Maître Eric Sublon, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, agissant comme Président, qui désigne Maître Magali Duffit, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, comme Secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme Scrutateur Maître Juliette Mayer, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant les actionnaires, par les membres du bureau et par le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations et seront soumises ensemble avec le présent acte aux formalités d'enregistrement.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de EUR 100.000,- (cent mille euros) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement déléguer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) par annulation des 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie E d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, émises par la Société et acquises par cette dernière en date du 14 décembre 2005 pour le porter de son montant actuel de EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 30.000 (trente mille) actions ordinaires, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie A, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie B, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie C, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie D, et 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie E, d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, au montant de EUR 87.500,- (quatre-vingt-sept mille cinq cents euros), représenté par 30.000 (trente mille) actions ordinaires, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie A, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie B, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie C et 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie D d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

2. Pouvoir donné au président du conseil d'administration d'adapter le registre des actions nominatives de la Société en conséquence;

3. Suppression du capital autorisé d'un montant de EUR 186.500,- (cent quatre-vingt-six mille cinq cents euros) institué par l'assemblée générale des actionnaires réunie en date du 30 mars 2005;

4. Approbation du rapport du conseil d'administration de la Société suggérant à la Société de créer un nouveau capital autorisé d'un montant de EUR 540.000,- (cinq cent quarante mille euros) et de supprimer le droit préférentiel des actionnaires dans les limites dudit capital autorisé;

5. Création d'un capital autorisé d'un montant de EUR 540.000,- (cinq cent quarante mille euros) et délégation de pouvoir afférente au conseil d'administration de la Société d'augmenter le capital social de la Société et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans les limites dudit capital autorisé;

6. Emission d'un nombre total de 43.200.000 (quarante-trois millions deux cent mille) certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) et approbation des conditions et modalités de cette émission telles que définies par le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates»;

7. Fixation de la parité de conversion des certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société;

8. Pouvoir donné au président du conseil d'administration de la Société de constater les souscriptions aux 43.200.000 (quarante-trois millions deux cent mille) certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents);

9. Modifications de l'article 5 des statuts coordonnés de la Société en vue de l'adapter aux résolutions qui précèdent;

10. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) par annulation des 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie E d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, émises par la Société et acquises par cette dernière en date du 14 décembre 2005, pour le porter de son montant actuel de EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 30.000 (trente mille) actions ordinaires, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie A, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie B, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie C, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie D, et 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie E, d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, au montant de EUR 87.500,- (quatre-vingt-sept mille cinq cents euros), représenté par 30.000 (trente mille) actions ordinaires, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie A, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie B, 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie C, et 10.000 (dix mille) actions rachetables de catégorie D d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires donne pouvoir au président du conseil d'administration de la Société d'adapter le registre des actionnaires de la Société en conséquence.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de supprimer le capital autorisé d'un montant de EUR 186.500,- (cent quatre-vingt-six mille cinq cents euros) créé par l'assemblée générale des actionnaires réunie en date du 30 mars 2005 en raison du remboursement, par la Société, de la totalité des 14.920.000 (quatorze millions neuf cent vingt mille) certificats préférentiels convertibles en actions de la Société émis en date du 30 mars 2005.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée des actionnaires approuve le rapport du conseil d'administration, en date du 30 janvier 2006, proposant de créer un nouveau capital autorisé d'un montant de EUR 540.000,- (cinq cent quarante mille euros) représenté par 432.000 (quatre cent trente-deux mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, de déléguer au conseil d'administration de la Société le pouvoir d'augmenter le capital social de la Société et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans les limites dudit capital autorisé.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de créer un nouveau capital autorisé d'un montant de EUR 540.000,- (cinq cent quarante mille euros) représenté par 432.000 (quatre cent trente-deux mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune et décide de déléguer au conseil d'administration de la Société le pouvoir d'augmenter le capital social de la Société dans les limites dudit capital autorisé.

L'assemblée des actionnaires acte que les actionnaires de la Société renoncent à leurs droits préférentiels de souscription dans le cadre des augmentations de capital à réaliser par le conseil d'administration de la Société dans le cadre de ce capital autorisé.

#### *Sixième résolution*

Le Président rappelle que figurent à l'ordre du jour de la présente assemblée la proposition d'émettre un nombre total de 43.200.000 (quarante-trois millions deux cent mille) certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacun ainsi que la proposition d'approbation des conditions et modalités de cette émission telles que définies par le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates».

Afin de satisfaire aux exigences des articles 32-4, 32-1 (5) et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, il a été demandé à la société AACO, S.à r.l., représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, d'émettre un rapport sur l'émission des certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société, ainsi que sur leur parité d'échange.

La conclusion de ce rapport, en date du 30 janvier 2006, est la suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui, lors de la conversion des certificats préférentiels en actions de la Société, correspondra au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Sans remettre en cause notre conclusion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait que les certificats préférentiels convertibles peuvent être convertis au-delà de la durée du capital autorisé qui sera créé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2006. Il conviendrait donc, au cas où tout ou partie des certificats susmentionnés ne seraient pas convertis dans le délai de 5 ans, que les actionnaires prennent une décision formelle de renouveler le capital autorisé.»

Le rapport de AACO, S.à r.l. et le rapport du conseil d'administration suggérant aux actionnaires la création d'un nouveau capital autorisé et la renonciation à leurs droits préférentiels de souscription dans le cadre de l'émission des certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société daté du 30 janvier 2006, après avoir été signés ne varient par les membres du bureau et par le notaire, resteront attachés au présent procès-verbal et seront soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Président constate dès lors que toutes les conditions préalables aux émissions des certificats préférentiels convertibles en actions de la Société sont réunies.

L'assemblée des actionnaires approuve l'émission d'un nombre total de 43.200.000 (quarante-trois millions deux cent mille) certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un

euro et vingt-cinq cents) chacun ainsi que les conditions et modalités de cette émission telles que définies par le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates».

Une copie du contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates» après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire, restera attachée au présent procès-verbal et sera soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La conversion des certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société, si elle est décidée par les titulaires de certificats, et les augmentations de capital en résultant interviendront dans le cadre du capital autorisé et selon les termes et modalités renseignés dans le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates».

Dès lors que les conditions de conversion prévues dans le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates» seront réunies, le conseil d'administration de la Société sera tenu de réaliser ces augmentations de capital au profit du titulaire de certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société demandant la conversion de ses certificats en actions ordinaires de la Société.

#### *Septième résolution*

L'assemblée des actionnaires approuve la parité de conversion des certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société fixée dans le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates» à 1 (une) action ordinaire de la Société de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) de valeur nominale entièrement libérée pour 100 (cent) certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) de valeur nominale.

#### *Huitième résolution*

L'assemblée des actionnaires mandate le président du conseil d'administration de la Société de constater les souscriptions aux 43.200.000 (quarante-trois millions deux cent mille) certificats préférentiels convertibles en actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents).

#### *Neuvième résolution*

Au vu des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts coordonnés de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

#### **Art. 5.**

5.1. Le capital souscrit est fixé à EUR 87.500,- (quatre-vingt-sept mille cinq cents euros) représenté par 30.000 (trente mille) Actions Ordinaires et par 10.000 (dix mille) Actions Rachetables de catégorie A, 10.000 (dix mille) Actions Rachetables de catégorie B, 10.000 (dix mille) Actions Rachetables de catégorie C, et 10.000 (dix mille) Actions Rachetables de catégorie D, toutes intégralement libérées et d'une même valeur nominale d'EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune.

5.2. Les Actions ont toutes les mêmes droits, sous réserve uniquement des différences expressément mentionnées dans les statuts concernant d'une part les modalités de transfert et d'autre part la faculté de rachat des Actions Rachetables.

5.3. La Société est autorisée, dans le respect des conditions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»), à racheter ses propres Actions Ordinaires. Les Actions Rachetables peuvent être rachetées par la Société dans les conditions prévues aux articles 18 et 19.

5.4. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. Les Actionnaires bénéficient d'un droit préférentiel de souscription proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs actions pour toute augmentation de capital sous réserves des autorisations accordées au conseil d'administration de la Société dans le cadre du capital autorisé tel que défini ci-dessous.

5.5. Le conseil d'administration est en outre autorisé, pendant une durée de cinq ans à compter de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui s'est tenue le 31 janvier 2006, à augmenter à une ou plusieurs reprises le capital souscrit dans les limites du capital autorisé fixé au montant de EUR 540.000,- (cinq cent quarante mille euros), représenté par 432.000 (quatre cent trente-deux mille) Actions Ordinaires de la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune.

5.6. Ces augmentations de capital réalisées dans le cadre du prédit capital autorisé de EUR 540.000,- (cinq cent quarante mille euros) sont réservées exclusivement à la conversion en Actions Ordinaires des 43.200.000 (quarante-trois millions deux cent mille) certificats préférentiels convertibles en Actions Ordinaires («IFCPECs») émis par la Société suivant le contrat intitulé «Terms and Conditions of Interest Free Convertibles Preferred Equity Certificates» en date du 31 janvier 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, le président met fin à la séance.

#### *Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en date nommée en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domicile, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. Sublon, M. Duffit, J. Mayer, T. Metzler.



Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, vol. 152S, fol. 19, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 février 2006.

T. Metzler.

(015514/222/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**ALTICE TWO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 104.593.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 février 2006.

T. Metzler.

(015516/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**CHANFANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 65.207.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

CHANFANA S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(014467/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**MAFLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 51.580.

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MAFLA S.A., avec siège social à L-1736 Senningerberg, 1A, Aerogolf Center, Heienhaff, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 51.580,

constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 28 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 477 du 22 septembre 1995, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le même notaire Edmond Schroeder en date du 31 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 207 du 24 avril 1996,

- suivant acte reçu par le même notaire Edmond Schroeder en date du 16 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 947 du 31 octobre 2001,

- suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 8 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1119 du 23 juillet 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Reine Tulumello, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social et fixation de la nouvelle adresse à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société sous la dénomination de MAFLA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

2.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établie une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège de Senningerberg à Luxembourg et de fixer la nouvelle adresse à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, avec modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de lui donner la teur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société sous la dénomination de MAFLA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

*Deuxième résolution*

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, M.-R. Tulumello, E. Mantilaro, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 27 janvier 2006, vol. 360, fol. 77, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée, à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 février 2006.

H. Beck.

(014783/201/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**MAFLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 51.580.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 février 2006.

H. Beck.

(014784/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**EPP CHARONNE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 66.024.

Le bilan de dissolution au 25 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour EPP CHARONNE (LUX), S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014468/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**ANDROMEDE MARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.812.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014492/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**CHURCHVIEW PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 87.692.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014402/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**AMBERLEY S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 78.952.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 2 décembre 2005 à 10.00 heures*

L'Assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes a expiré le 15 mai 2004. L'Assemblée décide de ratifier et de confirmer toutes les décisions prises par les Administrateurs et d'approuver tous les actes et autres documents signés pour le compte de la Société depuis cette date à aujourd'hui.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes à partir du 15 mai 2004.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour extrait conforme

*L'agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014414/536/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**CALMEL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, rue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 64.088.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014418/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

**KBC RENTA, Société d'Investissement à Capital Variable.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 23.669.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2006.

H. Hellinckx

*Notaire*

(014461/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

42044

**BOX DELIVERY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 59.903.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014420/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**ACRONIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 70.177.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(014430/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**NARTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 46.600.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014453/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**LBREM EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 110.486.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales en date du 30 novembre 2005 que les cent vingt-cinq (125) parts sociales ordinaires de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble vingt-cinq pour cent (25%) du capital social de la Société, sont détenues depuis le 30 novembre 2005 par PETERLEE BERMUDA HOLDINGS LP.

Dès lors, les cinq cents (500) parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

Associés	Adresse	Numéro d'enregistrement	Nombre de parts
LBREM BERMUDA HOLDINGS LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM CX, Bermuda	36327	125 A
			125 C
			125 D
PETERLEE BERMUDA HOLDINGS LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM CX, Bermuda	37600	125 B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 décembre 2005.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014661/4170/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**MW MARITIME CHARTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.668.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014487/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**ELVIRA S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 200.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 76.548.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

R. P. Pels.

(014676/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**ELVIRA S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 200.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 76.548.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

R. P. Pels.

(014677/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 66.025.

Le bilan de dissolution au 25 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour EPP EVRY COPERNIC (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014469/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**EPP NANTERRE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 258.382,60.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 63.483.

Le bilan de dissolution au 25 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour EPP NANTERRE (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014472/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**EPP BEZONS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 39.057,44.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 64.292.

Le bilan de dissolution au 25 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour EPP BEZONS (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014473/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**EPP SURESNES (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.394,68.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 61.679.

Le bilan de dissolution au 25 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

*Pour EPP SURESNES (LUX), S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014474/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**IMMOBILIARE ORTANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 84.819.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

R. Pels.

(014679/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**IMMOBILIARE ORTANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 84.819.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

R. Pels.

(014682/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**PHARAOH S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 68.554.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TABERY & WAUTHIER

Signature

(014488/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**TB INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 94.080.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2006.

Pour TB INVEST S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(014475/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**VERIA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 67.119.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

VERIA FINANCIERE S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(014476/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

---

**DD PUBLISHING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 30.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 83.316.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

V. Delrue.

(014675/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**INVESTMENTS NOVAPOL S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 35.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 76.508.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

R. P. Pels.

(014685/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**INVESTMENTS NOVAPOL S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 35.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 76.508.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

R. P. Pels.

(014687/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**JABE HOLDING S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 71.252.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014688/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**JABE HOLDING S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 71.252.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014692/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**JABE HOLDING S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 71.252.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014699/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---

**JABE HOLDING S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 71.252.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Signature.

(014703/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

---